FINANCES PUBLIQUES
VERS UN REPLI TERRITORIAL INÉDIT ET BRUTAL !

Le sentiment d'abandon exprimé par une partie importante de la population ne risque pas de diminuer à l'avenir, bien au contraire. Le gouvernement s'apprête en effet à engager une vaste opération de repli territorial de la DGFiP qu'il a l'audace d'intégrer et de présenter dans un plan global de « reconquête des territoires ». Inédite par son ampleur (tous les services de la DGFiP et tous les territoires sont concernés) et sa brutalité (tout doit être engagé d'ici 2022), cette opération, improprement nommée *« géographie revisitée »*, est en réalité une « géographie abandonnée ».

Les principaux axes en sont les suivants :

- une chute violente du nombre de trésoreries, des services des impôts des particuliers, des services des impôts des entreprises ou encore des services de publicité foncière,
- des transferts internes et des fusions de services et de missions,
- des suppressions d'emplois qui s'accélèrent alors que la DGFiP a déjà perdu 40 000 emplois depuis 2002.

Le feu vert vient d'être donné aux directeurs locaux pour dévoiler leurs déclinaisons du plan DARMANIN de liquidation du réseau. Première dans notre administration, le ministre a personnellement écrit au président des maires de chaque département et un message a été adressé à tous les agents de la DGFIP. À quoi servent donc les directeurs locaux ? Quelles marges de manœuvres avez-vous ?

Quelle meilleure preuve de dialogue social pouvions-nous avoir sur le sujet ? Même si le ministre attend des cadres, des agents, et de leurs organisations syndicales une collaboration active à la réflexion sur ce dynamitage en règle.

Nous refusons de nous inscrire dans une quelconque discussion visant à mettre en œuvre ce plan. Nous sommes présents aujourd'hui pour avoir de plus amples informations sur le plan de destruction de nos services et donc pouvoir ensuite communiquer avec les personnels.

Le gouvernement et la DGFIP ne manqueront pas de communiquer sur les « points de présence ou de contacts » en nombre croissant, mais derrière lesquels on assistera en réalité à un rétrécissement de notre réseau. En effet, ces « points » n'offriront pas aux usagers l'ensemble des missions que les services assurent actuellement et tout simplement pour nombre d'entre eux de présence quotidienne pérenne : « la vitrine sera belle mais la boutique n'aura pas grand-chose à vendre » en quelque sorte…

- Le développement des « maisons France service » (nommées jusqu'ici maisons de service au public) : si celles-ci peuvent être bien vues par des territoires délaissés de longue date par le service public, s'agissant des missions de la DGFiP, elles n'assureront que des missions d'accueil généraliste, la plupart des missions assurées actuellement par les services de la DGFiP n'y seront plus exercées. Ceci constituera objectivement un recul pour la population et les élus.

- La montée en puissance de formes itinérantes d'accueil, ce qui ne répondra pas au besoin de réelle présence du service public.

- La priorité donnée au numérique : or, celui-ci doit compléter le service « humain » sans s'y substituer. Outre qu'une personne sur trois maîtrise mal les outils numériques ou n'y a tout simplement pas accès, de nombreux usagers effectuant des démarches via internet se rendent dans les services, notamment pour demander confirmation de ce qu'ils ont vu. Le numérique est utilisé pour concentrer encore et toujours les missions et les services.

Le plan du gouvernement qui s'inscrit dans une vaste remise en cause de la fonction publique a des noms : le low-cost, la flexibilité, l'externalisation, la régression.
Les besoins de la population sont autres : la qualité, l'efficacité, l'accessibilité, la continuité, l'égalité de traitement. Quant aux agents, ils veulent pouvoir exercer leur métier dans de bonnes conditions et être reconnus : or, entre la pression budgétaire, la refonte de la fonction publique et ce projet, tel n'est pas le cas.

Les syndicats FO, Solidaires, CGT, CFDT Finances Publiques des Alpes-Maritimes dénoncent cette communication tronquée qui vise à faire croire aux Maralpins qu'ils auront davantage de services et de proximité, alors que c'est l'inverse qui va se produire. Le service public est sacrifié ainsi que la qualité de notre travail et de nos missions.
Ils condamnent ces suppressions de services et les permanences dans les MSAP qui seront en deçà du service public actuel dans un premier temps pour finir par disparaître.

Les conseillers des collectivités ne seront pas en capacité de remplir correctement leurs rôles de conseil coupés des services de gestion de notre administration. À ce stade, on ne sait pas de qui ils dépendront hiérarchiquement.

Le volet emplois et son lot de suppressions à venir ne permet pas d'avoir une vision globale, mais la seule chose dont nous sommes sûrs c'est que d'ici quatre mois la direction doit tout valider auprès de la direction générale.

Nice le 12 juin 2019